

**Assemblée générale**

Soixante-treizième session

Documents officiels

Distr. générale  
5 novembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

**Troisième Commission****Compte rendu analytique de la 3<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 3 octobre 2018, à 10 heures

*Président* : M. Saikal ..... (Afghanistan)**Sommaire**Point 28 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- c) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 10 h 5.

**Point 28 de l'ordre du jour : Développement social**  
(suite)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (suite) (A/73/214)
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille** (suite) (A/73/254, A/73/220, A/72/211, A/73/61-E/2018/4 et A/73/213) <https://undocs.org/A/73/61>
- c) **L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action** (suite) (A/73/292)

1. **M<sup>me</sup> Kempinsky** (Israël), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit qu'à la différence de ses parents, qui ont vu de nombreuses portes se fermer devant eux dans leur pays d'origine, l'Union soviétique, parce qu'ils étaient juifs, elle a pour sa part grandi dans un pays démocratique, Israël, où elle peut exprimer librement ses opinions et fréquenter l'université de ses rêves. Dans le cadre d'un projet intitulé « Jeunes femmes en politique » qui a pour but de renforcer le rôle des femmes dans les processus décisionnels, elle a pu rencontrer des femmes politiques engagées aux niveaux national et local, ainsi que des économistes, des chercheuses, des diplomates et des fondatrices d'organisations non gouvernementales. Elle en a tiré la conclusion que les difficultés auxquelles ses parents s'étaient heurtés en tant que Juifs s'inscrivaient dans le cadre plus large des questions relatives au genre, à l'égalité des sexes, aux droits des jeunes et à ceux des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT). L'inclusion ne devrait pas être un privilège, mais un acquis. Les enfants du XXI<sup>e</sup> siècle, dont l'oratrice fait partie, sont à même de faire abstraction du genre, de l'orientation sexuelle et de la race, et d'oublier les préjugés des siècles passés pour traiter chacun avec respect, de manière à donner leur chance à leurs contemporains et aux générations à venir. Les droits des femmes et ceux des LGBT devraient d'ores et aller de soi.

2. **M. Dragos** (Roumanie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que l'éducation, l'engagement civique et l'emploi sont les principales préoccupations des jeunes Roumains, qui aspirent à bénéficier de formations ciblées et de possibilités de contribuer au règlement de ces problèmes aux niveaux local et national. Les programmes d'enseignement doivent être adaptés aux besoins du marché du travail, et les dirigeants doivent mettre les jeunes au centre des politiques publiques et créer un environnement propice

à l'épanouissement de ce groupe démographique. Les jeunes s'organisent au sein de conseils consultatifs pour promouvoir leur représentation politique. Les délégués de la jeunesse s'efforcent également de promouvoir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'instaurer un cadre national visant à renforcer l'éducation préscolaire, à réduire le taux d'abandon scolaire et à favoriser l'équilibre de chacun. Leur mission consiste également à éliminer les stéréotypes, la stigmatisation et les mythes fondés sur l'appartenance ethnique, la race, le genre, la religion, l'orientation sexuelle et le handicap.

3. **M<sup>me</sup> Baba** (Roumanie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que dans un contexte social et économique en constante évolution, les nouvelles générations ont besoin d'acquérir un certain nombre de compétences : esprit critique, créativité, adaptabilité, gestion du temps, prise de décisions et règlement des conflits. Le système d'éducation doit être mis à jour dans l'optique de garantir à tous les mêmes chances.

4. **M<sup>me</sup> Garcia Lozano** (Mexique), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que le Mexique compte plus de 37 millions de jeunes. Comme le reste de la population, ces jeunes sont conscients que le Programme 2030 constitue un tournant dans les travaux de l'Organisation et la planification du développement à l'échelon national. Les jeunes, les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées ne sont pas seulement des parties prenantes ayant des intérêts communs s'agissant de la réalisation du Programme 2030, ils sont aussi les groupes visés par le Programme.

5. Dans un souci de cohérence, les questions doivent être examinées dans les instances appropriées. De toute évidence, les sujets traités par la Troisième Commission et ceux dont s'occupent la Deuxième Commission, le Conseil économique et social, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et la Commission du développement social se recoupent largement. À quoi bon répéter les mêmes discours dans cinq instances différentes ? Dans le Programme 2030, le développement est reconnu comme le pilier fondamental et l'élément central des activités de l'Organisation, d'où la nécessité de la cohérence.

6. Le Mexique cherche à assurer l'égalité des chances dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'éducation, du logement, des services de base et du travail. L'édification d'une société plus prospère dépend de la mesure dans laquelle on donne à des groupes comme les migrants, les peuples autochtones et les personnes handicapées les moyens d'exercer leurs droits fondamentaux. Parfois, la meilleure façon de ne pas laisser des personnes de côté est de les emmener sur le devant de

la scène. La stratégie nationale d'inclusion a contribué à réduire la pauvreté et à garantir la réalisation des droits consacrés dans la Constitution et dans les traités internationaux auxquels le Mexique est partie.

7. Dans le droit fil du Programme 2030, d'autres instruments ont été conçus pour protéger les personnes âgées et leur permettre de mener une vie active, saine et digne ; pour affirmer le rôle des jeunes en tant que titulaires de droits et parties prenantes en matière de développement ; et pour promouvoir la participation aux instances politiques et sociales. Comme le Mexique reconnaît la multiplicité des formes de la famille, des campagnes ont été mises en œuvre dans le cadre du Programme national pour l'égalité et la non-discrimination pour encourager le respect de la diversité sexuelle et la diversité de genre et le rejet de toutes les formes de discrimination à l'égard de types de famille apparaissant comme différents. Pour que le développement soit vraiment durable, il faut que la Commission aborde les diverses questions dont elle est saisie du point de vue des droits de l'homme. Le Mexique apportera son appui à toute action visant à promouvoir le bien-être des groupes les plus vulnérables.

8. **M. De Souza Monteiro** (Brésil) déclare que les groupes vulnérables sont ceux qui souffrent le plus des inégalités, que ce soit en matière de revenus ou d'accès aux services sociaux. L'exclusion qui touche les personnes âgées, les femmes, les migrants et les personnes d'ascendance africaine est évidente. La lutte contre les inégalités socioéconomiques permettrait de promouvoir les droits de la personne, tandis que l'égalité d'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux prestations de retraite, à l'eau potable, à l'assainissement, aux transports, au logement et à la technologie numérique et aux services favoriserait une croissance inclusive.

9. Lors de leurs prochaines sessions, la Commission du développement social et la Commission de la condition de la femme auront une occasion unique de s'attaquer aux problèmes posés par l'aggravation des inégalités. Le monde traverse une phase économique et politique délicate ; il se peut que les inégalités contribuent au malaise social. L'Organisation des Nations Unies et les organismes qui en dépendent, le Groupe de la Banque mondiale et les commissions économiques régionales comptent les meilleurs spécialistes et disposent des données les plus récentes. Le problème a été compris et une panoplie de mesures techniques est disponible. La communauté internationale doit donc s'engager politiquement concernant cette question, avec toute la diligence et la précision requises. Elle doit s'unir pour s'employer à créer un environnement socioéconomique plus inclusif aux niveaux national et international.

10. **M<sup>me</sup> Quiza** (Colombie) dit que son pays comprend que les cadres internationaux de développement tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont des instruments qui se complètent et se renforcent mutuellement de manière à garantir les droits fondamentaux des groupes vulnérables et à permettre la réalisation d'un développement durable qui ne laisse personne de côté. Toutefois, d'autres programmes internationaux, comme en particulier la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social comportent des engagements tout aussi ambitieux et porteurs de changement dont il est impossible de faire abstraction dans les efforts visant à parvenir à un développement durable dans le monde entier. C'est pourquoi le système des Nations Unies devrait continuer à rechercher des synergies et à intensifier les efforts pour assurer la convergence des multiples programmes de développement et obtenir des résultats concrets. Il est essentiel que les débats sur la pauvreté dans le contexte du développement social aillent au-delà d'une vision purement monétariste et prennent en compte tout un ensemble d'autres éléments tels que les inégalités, le manque d'éducation et le manque d'accès à un logement décent.

11. **M<sup>me</sup> Gran** (Norvège), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, indique que le nombre de conflits provoqués par des chocs d'origine climatique est en hausse, ce qui exerce une pression sur la sécurité alimentaire. De multiples formes de malnutrition coexistent, et les enfants et les jeunes en sont les premières victimes. Face à l'insécurité alimentaire, il faut adopter une démarche axée sur le maintien de la paix qui soit globale et qui tienne compte des risques de conflit. Les filles qui vivent dans des zones de conflit ou dans certaines communautés de réfugiés courent le risque de subir un mariage précoce ou forcé. En misant sur les soins de santé, l'éducation et l'égalité des chances, tous les États peuvent donner aux jeunes filles les moyens de devenir des chefs de file du changement au sein de leurs communautés respectives. Dans les zones de conflit, les jeunes ne peuvent pas aller à l'école et sont plus vulnérables à la violence et au recrutement par des groupes armés. Les États Membres doivent empêcher que les écoles ne soient des cibles stratégiques lors des conflits. L'ampleur et la gravité des traumatismes subis par les jeunes aux mains de groupes armés menacent de créer une génération perdue dans certaines régions du monde. Pourtant jamais les jeunes n'ont été plus dynamiques et engagés, ce qui démontre leur capacité d'être bien plus que les victimes de conflits.

12. **M. Svendsrud** (Norvège), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que bien que le Conseil de sécurité ait reconnu, dans ses résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), que les enfants et les jeunes sont porteurs de changement et contribuent de façon constructive et importante au règlement des conflits et aux processus de paix, cet élément n'est pas pris en compte dans tous les processus de paix et que de nombreux jeunes ont vu leur vie être bouleversée par des conflits.

13. Chaque année, 1,7 % des enfants naissent avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions traditionnelles binaires types des corps masculins ou féminins. Les personnes intersexuées sont souvent soumises à des interventions chirurgicales irréversibles sans avoir la possibilité de prendre une décision en connaissance de cause. L'orateur demande aux États Membres de mettre fin à cette pratique et de garantir les droits des personnes intersexuées à l'intégrité physique, à la santé, à la vie privée et à l'autonomie. Les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexes et queer doivent pouvoir bénéficier des protections prévues par la loi, y compris le droit à la vie, à la sécurité de la personne et à la vie privée ainsi que le droit de ne pas subir de discrimination. Les États Membres devraient investir dans la jeunesse pour permettre aux jeunes de participer et de faire entendre leur voix en politique et lors des prises de décisions. Il est temps de reconnaître que les jeunes font partie de la solution aux problèmes et de leur permettre de construire un avenir meilleur pour tous.

14. **M<sup>me</sup> Kuhn** (Allemagne), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, demande si les délégations participant à la séance peuvent affirmer que dans leur pays, les décideurs consultent régulièrement les jeunes, et si ces derniers peuvent participer aux consultations indépendamment de leur origine ethnique, de leur niveau d'étude et de leur milieu social, qu'ils vivent en ville ou à la campagne ; souvent, les meilleures idées ne requièrent que de la créativité et une volonté tenace de faire changer les choses, qualités qui ne dépendent pas de l'âge. Bien que les jeunes soient particulièrement touchés par les problèmes d'éducation et de chômage, leurs priorités vont bien au-delà de ces questions, puisqu'ils se préoccupent aussi de réduire l'écart salarial entre femmes et hommes, d'assurer l'accès à l'eau pour tous et de créer des sociétés plus inclusives. Ils ont un point de vue unique qui doit être pris en compte dans la recherche de solutions.

15. **M. Schlapp** (Allemagne), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit qu'il est essentiel de veiller à ce que les participants au programme des délégués de la jeunesse des Nations Unies soient largement représentatifs sur le plan géographique. Les jeunes ne

sont pas un groupe homogène et pour être significative, leur participation doit refléter leur diversité.

16. **M<sup>me</sup> Korac** (États-Unis d'Amérique) dit que le Gouvernement des États-Unis promeut énergiquement le développement social et l'autonomisation des groupes sociaux dans le cadre de politiques et de programmes mis en œuvre au niveau national comme au niveau international. La Commission du développement social a été créée en 1946, mais depuis, d'autres organes et instruments de haut niveau ont été mis en place, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'oratrice, faisant valoir qu'il importe d'éviter les doubles emplois, se demande si la Commission est encore en mesure d'apporter une valeur ajoutée au débat sur ces questions. Tant que la Commission conservera son rôle actuel et que les États Membres continueront à s'efforcer d'en améliorer le fonctionnement, la délégation des États-Unis recommande de réduire la durée des sessions annuelles, afin qu'elles s'étalent sur une durée allant de deux à quatre jours, sachant que les États Membres commencent à négocier les projets de résolution avant le début des sessions ; de supprimer les résolutions multiples ou récurrentes, et d'adopter un document unique, pragmatique et négocié pour permettre d'améliorer réellement la vie des personnes concernées. C'est la solution retenue par d'autres commissions pour analyser les sujets de manière exhaustive et examiner les questions nouvelles et elle a fait ses preuves ; la Commission devrait produire un nombre moindre de rapports nécessitant d'importantes ressources et faisant double emploi avec des travaux menés ailleurs.

17. Les réformes suggérées s'inscrivent dans la logique des recommandations formulées par le Gouvernement des États-Unis pour améliorer l'efficacité des travaux de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et réduire les ressources nécessaires à cet effet, et notamment de l'objectif de réduire de moitié le nombre de rapports, de conférences et de négociations. L'oratrice engage instamment les États Membres à s'interroger sur la nécessité du maintien d'une commission autonome chargée du développement social, qui coûtera au total 515 000 dollars, et à se demander si d'autres organismes et mécanismes des Nations Unies ne pourraient pas prendre en charge les questions traitées par la Commission de manière plus efficace et plus fructueuse.

18. **M. Ibrahim** (Suède), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que le maintien de la paix et de la sécurité internationales doit mobiliser un large éventail de parties prenantes. Bien que les jeunes de moins de 30 ans représentent non moins d'un tiers de la population mondiale, ils n'ont souvent pas voix au

chapitre sur ce sujet. Sachant qu'ils ont une formidable capacité à être des acteurs constructifs du changement et à œuvrer en faveur d'une paix durable dans leurs sociétés respectives, les jeunes doivent pouvoir participer à la prise de décisions à tous les niveaux. La paix est indispensable au développement et il faut mettre en place des mécanismes pour protéger les jeunes des conflits violents.

19. Outre les causes traditionnelles des déplacements forcés, comme la persécution et les conflits armés, diverses raisons plus complexes forcent des populations à quitter leur foyer, notamment la pauvreté, les difficultés d'accès aux services de santé et à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation et au logement, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques. Les migrants en situation irrégulière ne doivent pas être traités comme des criminels. Faute de filières de migration sûres, de nombreux migrants sont contraints d'entrer et de séjourner dans des pays de destination de manière irrégulière et sont victimes de maltraitance, d'exploitation, voire d'actes de torture ou sont tués, certains de ces actes étant notamment commis par des agents publics corrompus et des trafiquants. La détention des enfants en raison du statut migratoire de leurs parents constitue une violation flagrante des droits de l'enfant et s'apparente à un acte de torture. En raison de la montée du sentiment anti-immigration et du racisme dans de nombreux pays, il devient de plus en plus important de défendre la cause des sans-voix. La Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui doit avoir lieu prochainement, sera l'occasion pour les dirigeants du monde et les jeunes que l'orateur représente de veiller à ce que la voix des enfants et des jeunes migrants soit entendue par les dirigeants et les décideurs mondiaux.

20. **M. Cortorreal** (République dominicaine) dit que son Gouvernement met en œuvre des programmes et des politiques visant à éliminer la pauvreté et les inégalités grâce à des investissements en faveur de l'éducation, de la santé et de l'emploi des jeunes. La République dominicaine s'emploie actuellement à mettre ses instruments nationaux en conformité avec les différentes conventions internationales qu'elle a ratifiées afin de veiller à l'inclusion des groupes démographiques les plus vulnérables et au bien-être de la population dans son ensemble. Des débats ouverts se sont tenus sur des thématiques intéressantes la jeunesse, y compris le harcèlement, la consommation de drogues, les questions liées au genre et à la sexualité, les maladies sexuellement transmissibles, la violence fondée sur le genre et les grossesses chez les adolescentes. Le Gouvernement dominicain préconise que les jeunes

participent plus activement à la prise de décisions sur les questions qui les concernent. Il s'est également engagé à revaloriser la formation et le bien-être des enseignants afin d'améliorer le système éducatif et à recourir davantage aux technologies de l'information et des communications dans les secteurs de la production, de l'éducation et des services publics. La prise en charge complète des enfants en bas âge, l'universalité de l'enseignement primaire et secondaire et le renforcement des institutions sont autant de domaines d'action qui permettent de former des citoyens responsables aptes à transformer la réalité matérielle, sociale et culturelle de leur pays.

21. Des politiques publiques ont été mises en œuvre pour promouvoir l'activité, la productivité, la participation et la protection des personnes âgées et pour prendre en charge celles qui vivent dans l'extrême pauvreté, des dispositions spéciales étant prévues pour intervenir dans les situations d'urgence. Des progrès supplémentaires devraient être faits sur la voie de l'adoption d'un instrument international juridiquement contraignant en faveur de la promotion et de la protection des droits fondamentaux des personnes âgées.

22. Certains progrès ont été faits s'agissant de l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées. Des partenariats public-privé sont en cours de conclusion dans les secteurs de l'éducation, du tourisme et de la finance pour améliorer les politiques publiques visant cette catégorie de population. À cet égard, le Conseil national sur le handicap coopère avec l'organisme de statistique afin de faire figurer dans les enquêtes nationales auprès des ménages les questions formulées par le Groupe de Washington.

23. **M<sup>me</sup> Sorto Rosales** (El Salvador) dit que le Gouvernement salvadorien est bien décidé à parvenir à l'inclusion sociale, une des dimensions fondamentales et interdépendantes du développement social. En 2017, il a adopté une stratégie nationale pour l'élimination de l'extrême pauvreté, qui vise à améliorer la qualité de vie des familles les plus pauvres par le renforcement du tissu social et par la création de sources de revenus dans le cadre d'une démarche axée sur les droits. La priorité a été donnée à des groupes bien définis, notamment les enfants en bas âge, les adolescents et les jeunes adultes, les personnes âgées, les peuples autochtones et les personnes handicapées. Une personne peut se retrouver en situation de vulnérabilité ou de marginalisation à différentes périodes de sa vie. Ainsi, la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion dans le cadre du Programme 2030 doit être envisagée de manière globale, en tenant compte des besoins particuliers à mesure qu'ils apparaissent. Les politiques publiques ciblant les jeunes visent à leur permettre d'acquérir des compétences essentielles dans la vie moyennant la

formation et l'octroi de capital de lancement, de bourses ou de subventions et en permettant aux jeunes en rupture scolaire de réintégrer plus facilement le système d'enseignement. Des activités ont également été menées pour sensibiliser à des questions de santé, telles que la santé sexuelle et procréative et la prévention des grossesses chez les filles et les adolescentes.

24. La Convention interaméricaine sur la protection des droits de l'homme des personnes âgées, que El Salvador a ratifiée en décembre 2017, a guidé l'élaboration des politiques publiques, qui ont pour vocation de préserver la dignité et l'indépendance des personnes âgées. Une politique nationale en faveur des personnes âgées a été mise en œuvre en 2017, en consultation avec les intéressés. Les États Membres doivent veiller à ce que les personnes âgées de 60 ans et plus participent activement à l'action visant à réaliser les objectifs et les cibles de développement durable et doivent poursuivre leurs discussions sur l'éventuelle adoption d'un instrument juridique international visant à promouvoir, protéger et garantir le plein exercice des droits de la personne et des libertés fondamentales des personnes âgées. Le Gouvernement salvadorien est également déterminé à promouvoir l'inclusion, l'intégration et la participation sociale, politique, économique et culturelle pleines et entières des personnes handicapées et reconnaît que la Convention relative aux droits des personnes handicapées est un instrument fondamental à cet égard.

25. **M. Issetov** (Kazakhstan) dit que la réalisation des objectifs ambitieux et non moins nécessaires du Programme 2030 nécessite des ressources considérables, d'où l'importance de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. En dépit de la conjoncture économique mondiale défavorable, le Kazakhstan a renforcé l'aide et la protection sociales en augmentant chaque année ses financements en faveur des enfants, des jeunes, des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées. Sa stratégie nationale et sa politique économique garantiront un enseignement de meilleure qualité, des soins de santé, des logements sociaux abordables et une protection sociale renforcée. Dans le cadre d'un programme public spécial et d'un système de quotas, les employeurs recevront des fonds pour subventionner la création d'emplois pour les personnes handicapées.

26. Le Kazakhstan défend l'idée de vieillissement actif, doctrine qui vise à garantir aux personnes âgées la pleine jouissance de leurs droits sans distinction ni discrimination et à leur permettre de vivre en toute

sécurité et dans la dignité. Le Gouvernement kazakh a proposé qu'un centre régional des Nations Unies ayant vocation à promouvoir le développement durable, l'aide humanitaire et le renforcement de la résilience en Asie centrale soit établi à Almaty. Il aspire à réaliser les objectifs définis par l'ONU en les intégrant consciencieusement aux politiques et aux programmes nationaux et en guidant les autres pays de la région dans la même direction. En partenariat avec les pays africains et le Programme des Nations Unies pour le développement, le Kazakhstan a contribué au renforcement des capacités de 45 ministères des affaires étrangères des pays de la région. Avec l'aide de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), il a élaboré des projets de production de biogaz pour les petits États insulaires en développement afin d'accélérer leur transition vers une économie verte.

27. En sa qualité de plus grand pays enclavé du monde, le Kazakhstan œuvre à faire progresser les pays les moins avancés sans littoral, en particulier en Eurasie, pour les aider à surmonter les inconvénients inhérents à leur situation géographique. L'énergie étant le moteur de l'ensemble des objectifs de développement durable, il a organisé à Astana l'EXPO 2017 afin de promouvoir les sources d'énergie renouvelables du XXI<sup>e</sup> siècle.

28. **M. Arriola Ramírez** (Paraguay) dit que son pays a aligné son plan national de développement à l'horizon 2030 sur les objectifs de développement durable et que les trois branches du Gouvernement se sont engagés en faveur du Programme 2030 par la mise en place d'une architecture institutionnelle inédite et participative. Convaincu que chacun mérite de vivre dans la dignité, le Gouvernement paraguayen a promu des programmes de développement inclusif, en augmentant progressivement les investissements sociaux pour intégrer les personnes vivant dans la pauvreté, en particulier les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les personnes âgées et la population rurale. Le Gouvernement nouvellement élu poursuivra la mise en œuvre des programmes emblématiques de protection sociale, notamment les transferts monétaires assortis de conditions, le programme d'alimentation scolaire, les aides alimentaires pour les personnes âgées vivant dans la pauvreté et le programme de réduction de la pauvreté.

29. Pour intensifier les efforts visant à améliorer les conditions sociales faits à l'échelle nationale, le Département de l'action sociale a été érigé en ministère et est chargé de mener et de coordonner la protection sociale publique et les initiatives visant à améliorer les conditions de vie de la population vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté. Il appartiendra au Ministère du développement social de mettre l'accent

sur la coordination des activités des entités du service public opérant aux différents niveaux de l'administration tout en veillant à la participation active de la société civile. Son objectif sera de promouvoir la mise en œuvre efficace et efficiente du nouveau système de protection sociale.

30. Réaffirmant son attachement au Programme 2030, en particulier à l'objectif d'élimination de la pauvreté, le Paraguay poursuivra ses efforts pour veiller à ce que toutes les personnes vivent dignement et exercent pleinement leurs droits économiques, sociaux et culturels.

31. **M. Isnomo** (Indonésie) dit que le développement doit profiter à tous les peuples de tous les milieux et indépendamment du sexe, de l'origine, de l'âge et du handicap éventuel de chacun. Il ne s'agit pas uniquement de construire des routes, des ponts et des gratte-ciels. De fait, le développement social a pour vocation essentielle d'illuminer les cœurs et les esprits et de faire en sorte que toutes et tous bénéficient de la croissance pour prospérer ensemble et vivre en bonne santé, en tant que membres productifs de la société. L'Indonésie réaffirme son attachement à la Déclaration de Copenhague sur le développement social et au Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social. Là où l'action nationale ne permet pas à elle seule de régler les problèmes sociaux, les partenariats et la coordination internationale peuvent être une solution. L'Indonésie est résolue à éliminer la pauvreté, à tirer pleinement parti du potentiel de tous les citoyens et à donner des moyens d'action à la population. Sa stratégie d'atténuation de la pauvreté s'articule autour de trois domaines : une protection sociale complète ; un meilleur accès aux services de base ; et des moyens de subsistance durables. Cela a permis de faire diminuer la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté national, et de la ramener de 11,75 % en 2006 à 10,12 % en 2017. L'objectif est de parvenir à 7 % d'ici à 2019. Le nombre de bénéficiaires des services de santé fournis dans le cadre du système national de sécurité sociale a été porté à 195,2 millions en 2018.

32. La protection sociale a été étendue aux secteurs de l'éducation, des prestations sociales et de l'emploi. C'est par la création d'emplois et le développement des infrastructures que l'on est parvenu à réduire la pauvreté. En outre, dans le cadre du programme Smart Indonesia, les élèves et étudiants pauvres âgés de 6 à 21 ans ont reçu une assistance pécuniaire pour leur permettre d'achever leur parcours scolaire. Le Gouvernement a également donné un nouvel élan à la formation professionnelle et le secteur industriel a contribué à l'élaboration des programmes

d'enseignement des établissements d'enseignement professionnel et technique. Des sociétés privées offriront des possibilités de formation et de stage aux élèves ainsi qu'aux enseignants. Cette réforme vise à développer les compétences en tenant compte de la demande existante, ce qui permet de renforcer encore la main-d'œuvre en Indonésie.

33. L'Indonésie est partie à la Convention relative aux droits des personnes handicapées depuis 2011. De plus, la loi sur les personnes handicapées adoptée en 2016 a infléchi de façon significative la politique, qui est passée d'une approche sociale à une démarche axée sur les droits de la personne. L'Indonésie a également entamé la procédure de ratification du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

34. **M<sup>me</sup> Ruminowicz** (Pologne) dit que son pays attache une grande importance à la protection et à la promotion de la famille et des politiques familiales. Dans le cadre du suivi du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille et ses prolongements, le Gouvernement polonais a adopté un certain nombre de politiques axées sur la famille. Le programme 500+, lancé en 2016, vise à fournir un appui financier aux familles qui élèvent des enfants. Toutes les familles, indépendamment de leurs revenus, ont reçu une allocation mensuelle pour leur deuxième enfant et pour chaque enfant supplémentaire. Les familles ayant un enfant handicapé ont droit à des prestations plus élevées. Le programme a entraîné une diminution de la pauvreté et une augmentation du nombre de naissances. Dans le cadre d'une autre initiative, le programme « Bon départ », les familles reçoivent en début d'année scolaire et pour chaque enfant scolarisé une aide ponctuelle pour pouvoir faire face aux dépenses de rentrée. Lancé pour la première fois en 2018, ce programme concerne 4,6 millions d'enfants et s'adapte également aux besoins particuliers des enfants handicapés.

35. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que la promotion de l'intégration sociale figurent parmi les principaux objectifs de la politique sociale en Pologne. L'assistance sociale joue un rôle important dans ce contexte, en ce qu'elle fournit un appui aux personnes et aux familles en difficulté, principalement au niveau local, au moyen d'aides pécuniaires et d'avantages en nature. D'autres programmes sont mis en œuvre pour s'attaquer au problème des sans-abri et pour renforcer la participation à l'économie des populations menacées d'exclusion. La Pologne demeure pleinement attachée à la mise en œuvre du Programme

de développement durable à l'horizon 2030 et continuera de placer la contribution de la famille au développement social au cœur de ses priorités.

36. **M<sup>me</sup> Klonowska** (Pologne), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que sa collègue et elle-même ont consigné les besoins exprimés par leurs pairs et souhaitent en faire part. Dans la plupart des cas, elles ont relevé de la frustration vis-à-vis du chômage mais il ne s'agit là que d'une préoccupation parmi tant d'autres chez les jeunes adultes polonais. On ne saurait trop souligner les difficultés que rencontrent les jeunes au moment critique où ils sortent de l'école pour rejoindre le marché du travail. On peut citer par exemple les réglementations restrictives dans le domaine de l'emploi, la discrimination et les stages non rémunérés qui n'offraient au mieux que de minces perspectives d'emploi. En outre, le marché connaît des mutations plus rapides que jamais, ce qui génère une demande de compétences numériques, de compétences non techniques et de connaissances hautement spécialisées. Le chômage des jeunes porte atteinte à tous, en entravant le développement personnel, en aggravant les risques économiques et en ébranlant la stabilité politique.

37. **M<sup>me</sup> Krzastek** (Pologne), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que, comme indiqué dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, il est crucial de parvenir à une croissance économique inclusive et de créer des emplois décents pour tous. Il faut entreprendre des réformes structurelles pour éliminer les obstacles à l'éducation, créer de véritables passerelles entre le système d'enseignement et le marché du travail et veiller à ce que le premier réponde aux demandes du second. En effet, il faut mettre à jour l'enseignement afin que les étudiants puissent s'adapter rapidement à l'évolution du marché du travail.

38. Le taux de chômage des jeunes en Pologne a baissé beaucoup plus rapidement que le taux mondial moyen. Toutefois, il faut redoubler d'efforts pour tirer parti du potentiel des jeunes, ces derniers étant des agents de changement et représentant une source d'idées et de solutions. L'oratrice exhorte les États Membres à œuvrer ensemble pour faire face aux problèmes rencontrés par les jeunes lorsqu'ils cherchent à rejoindre le marché du travail. La nouvelle Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, qui a pour objet de mobiliser et d'autonomiser les jeunes, peut être un mécanisme efficace au service d'un changement durable.

39. **M. Zambrano Ortiz** (Équateur) dit que, selon sa délégation, il faut concevoir des stratégies d'élimination tenant compte de toutes les dimensions de la pauvreté

afin d'assurer un développement durable pour tous et de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. L'Équateur a embrassé une nouvelle conception du développement, qui revêt plusieurs dimensions. « Sumak Kawsay », ou « bien-vivre », signifie vivre dans la dignité, en harmonie avec la nature, avec soi-même et avec les autres êtres humains, tout en répondant à ses besoins essentiels. Il s'agit de vivre pleinement sans céder aux excès de la société de consommation.

40. Dans le cadre du plan national de développement pour la période 2017-2021, une feuille de route a été établie pour coordonner les activités que l'État mène en faveur de tous les citoyens tout au long de leur vie. Axée sur une démarche intégrée et multisectorielle, elle vise à protéger les droits des groupes prioritaires, compte tenu des divers besoins qu'ils auront tout au long de leur vie.

41. L'Équateur réaffirme qu'il importe de bâtir des sociétés plus équitables, et en particulier de garantir le bien-être de chacun. Un programme a été lancé pour faire en sorte que les personnes âgées vulnérables puissent vivre dans la dignité et en bonne santé. Il faut élaborer des programmes, des politiques et des cadres juridiques appropriés pour que les personnes âgées puissent participer pleinement à la vie sociale, économique, culturelle et politique, pour qu'elles soient traitées avec dignité et pour que le plein exercice de leurs droits et libertés fondamentaux soit garanti.

42. L'Équateur assure actuellement la présidence du Bureau de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Il a adopté un programme national pour l'égalité des personnes handicapées, conformément aux objectifs de développement durable.

43. Pour l'Équateur, il incombe à toutes les parties prenantes de la société d'assurer la protection des droits de la personne selon le principe de la responsabilité partagée. Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité et de l'égalité est une priorité nationale du pays et représente une condition sine qua non à l'instauration d'une culture universelle de la paix. Des politiques publiques revêtant une forte dimension sociale favoriseront l'égalité des chances. L'Équateur continuera d'œuvrer à l'édification d'une société plus inclusive en adoptant une démarche globale, axée sur les droits et fédératrice, ce qui favorisera l'intégration sociale et l'accès de tous aux services et aux prestations, et en particulier l'accès de ceux qui sont traditionnellement exclus. Cette démarche est indispensable compte tenu de l'engagement visant à ne pas faire de laissés pour compte sur la voie du développement durable et de la réalisation du Programme 2030.

44. **M<sup>me</sup> Turner** (Jamaïque) dit qu'étant donné que l'investissement massif dans le capital humain génère des bénéfices exponentiels pour le développement national, le Fonds d'investissement social jamaïcain s'emploie à stimuler la croissance économique afin d'atténuer la pauvreté, à constituer une main-d'œuvre jeune et productive ; à stimuler la création d'emplois ; et à favoriser l'augmentation des revenus des micro-, petites et moyennes entreprises. Environ 1,4 million de Jamaïcains ont bénéficié de projets axés sur le développement rural et agricole, la santé, l'éducation et l'épanouissement familial. La stratégie nationale de protection sociale lancée en 2014 vise à promouvoir l'inclusion dans tous les aspects du développement national par la lutte contre les inégalités, la pauvreté et la vulnérabilité. Fondé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le programme jamaïcain baptisé « Vision 2030 » a pour objectif d'offrir à chacun la possibilité de jouir durablement d'une bonne qualité de vie ainsi que de lui donner les moyens et le soutien nécessaires pour y parvenir. La Jamaïque s'est fixée pour objectif d'éliminer l'extrême pauvreté à l'horizon 2022 et de ramener la prévalence de la pauvreté en-dessous de 10 % à l'horizon 2030.

45. La loi sur les personnes handicapées a été adoptée en 2014 et le Conseil jamaïcain pour les personnes handicapées a lancé une campagne en novembre 2017 afin de mieux faire connaître les dispositions de ce texte. La priorité est de donner aux personnes handicapées les mêmes chances qu'aux autres et de renforcer leur intégration au sein de leur famille et de la société en général. Conformément aux tendances mondiales et à celles observées dans la région des Caraïbes, le nombre de personnes âgées a augmenté régulièrement en Jamaïque et la politique nationale en faveur des personnes âgées, actuellement en cours de révision, aura pour vocation de renforcer la protection dont elles bénéficient, tout en reconnaissant leur précieuse contribution aux efforts de développement national. Un registre national des personnes âgées sera créé afin de faciliter la fourniture d'assistance et de services sociaux à ces seniors et de veiller à ce qu'ils restent un segment visible et apprécié de la société jamaïcaine dans un contexte de solidarité intergénérationnelle.

46. La Jamaïque considère la famille comme le principal vecteur de l'édification d'une société solidaire. Des investissements stratégiques sont faits dans les secteurs de la santé et de l'éducation afin de briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté qui touche les ménages pauvres. Dans le cadre du Programme d'avancement au moyen de la santé et de l'éducation (PATH, selon le sigle en anglais), environ 70 % des familles vivant en dessous du seuil national de

pauvreté ont bénéficié d'une aide directe. Cependant, du fait de sa marge de manœuvre budgétaire limitée et du lourd fardeau de la dette, le pays n'est pas en mesure d'octroyer un appui budgétaire optimal à la protection sociale. Il faut accorder une attention particulière aux pays à revenu intermédiaire très endettés qui n'ont pas une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour préserver les acquis du développement durablement obtenus. La Jamaïque continue d'espérer, toutefois, que la volonté collective à l'échelle mondiale, conjuguée à une action nationale résolue, puisse permettre d'éliminer la pauvreté et de réaliser un développement durable pour le bénéfice de tous ses citoyens.

47. **M. García Moritán** (Argentine) estime que le développement est inconcevable sans sa dimension sociale. On ne saurait obtenir de changements profonds et durables sans faire à l'inclusion une place essentielle. L'efficacité des stratégies d'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions passe par l'innovation et par des politiques qui tiennent compte en même temps des dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable.

48. L'Argentine entend que, comme souligné dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les politiques sociales doivent s'attaquer à la pauvreté dans toute sa complexité sur les plans non seulement pratique mais également humain, compte tenu de l'émergence d'une multitude de nouvelles vulnérabilités. Outre qu'elle constitue un défi majeur, l'élimination de la pauvreté est un objectif transversal de tous les programmes arrêtés par les différents ministères argentins. L'État doit jouer un rôle actif dans la conception, la mise en œuvre et le renforcement d'un système de protection sociale universel et intégral qui aide à garantir le respect des droits des personnes tout au long de la vie.

49. Il faut donner aux personnes âgées, aux jeunes, aux enfants et aux adolescents les moyens d'être de véritables acteurs du développement et d'exercer pleinement leurs droits. Les besoins particuliers des groupes vulnérables appellent un engagement constant de la part des États. Il en va de même des besoins des personnes handicapées, qui doivent pouvoir participer à tous les aspects de la vie de la société et jouir de leurs droits sur un pied d'égalité avec le reste de la population.

50. Il est capital d'assurer une véritable équité femmes-hommes. Il faut également mener une action multisectorielle tendant notamment à renforcer les institutions et à faire évoluer les mentalités, afin de donner aux femmes, en particulier à celles qui sont victimes de violences, les moyens de s'assumer.

51. L'Argentine a pris la présidence du Groupe des Vingt (G20) en décembre 2017 sur le thème suivant : « Bâtir un consensus pour un développement juste et durable entre le G20 et l'Afrique ». Au cours de la présidence argentine, le Groupe de travail sur le développement du G20 a réfléchi plus particulièrement aux moyens de favoriser une croissance économique inclusive en mettant l'accent sur la réalisation du potentiel individuel de chacun. Il s'est également penché sur trois autres questions : l'investissement dans la petite enfance comme moyen d'ouvrir des perspectives et d'améliorer la qualité de vie ; l'entreprise inclusive en tant que facteur d'intégration des personnes ayant été exclues du système ; enfin, l'habitat durable comme moyen d'améliorer les conditions de logement et de garantir l'accès au logement.

52. La délégation argentine tient à souligner qu'il importe de continuer à progresser vers le plein respect des droits des personnes âgées, moyennant l'adoption d'un instrument juridique international à caractère contraignant qui permette à la communauté internationale de garantir aux personnes âgées une pleine participation au développement social et une vie dans laquelle elles ne seraient pas exposées à la violence, à la discrimination, à l'indifférence et à la maltraitance.

53. **M<sup>me</sup> Torikashvili** (Géorgie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que, la Terre étant la seule planète qu'ils peuvent habiter, les êtres humains ont pour responsabilité de prendre soin d'elle, moyennant l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Toute personne qui souhaite faire évoluer le monde dans le bon sens doit s'atteler à la tâche sans attendre et sans hésiter. L'oratrice explique qu'elle a créé avec d'autres Géorgiens une organisation de jeunes appelée « Paint the World » (Peindre le monde) dont le but est d'apporter un soutien psychologique à des personnes en difficulté dans le cadre de projets de thérapie par l'art dans des hôpitaux, des orphelinats, des hospices, des foyers pour personnes âgées et des centres pour personnes handicapées. Le mouvement s'est propagé à l'échelle internationale et a montré qu'en mutualisant les ressources et en restant fidèles à leurs rêves, les gens peuvent faire changer les choses. En tant que citoyenne du monde qui a beaucoup voyagé, l'oratrice a vu la pauvreté, la criminalité, le racisme, la maltraitance à l'égard des enfants et surtout, le désespoir, ce qui lui a permis de comprendre que quelque chose ne va pas dans la manière dont les êtres humains se comportent.

54. Si l'on aime son pays, il faut avoir la volonté de défendre ce qui est juste et d'ébranler le statu quo. Les gouvernements doivent répondre de leurs actes. Partout dans le monde, l'éducation devrait être considérée

comme la priorité absolue et les politiques en faveur de la jeunesse tendre à la réforme des systèmes éducatifs. L'éducation doit être entièrement repensée et permettre aux enfants de faire ce qui les passionne réellement et de mettre les connaissances et compétences acquises au service du changement, de l'innovation et du progrès. Les dirigeants qui ne sont pas animés de bonnes intentions abusent de leur pouvoir de manière scandaleuse. Les objectifs de développement durable ne pourront être atteints sans une génération de femmes et d'hommes audacieux capables de faire preuve de générosité mutuelle, de régler tous les conflits régionaux et internationaux et de bâtir une civilisation dans laquelle toutes et tous vivraient en harmonie et dans une paix durable.

55. L'oratrice déclare que le Youth Movement for Reconciliation (Mouvement de la jeunesse pour la réconciliation), créé dans le cadre du mandat de délégué de la jeunesse géorgienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, soutient les efforts faits par le Gouvernement géorgien en faveur de la réconciliation des Géorgiens et des Géorgiennes avec leurs frères et sœurs abkhazes et ossètes. Les êtres humains doivent s'unir pour peindre le monde aux belles couleurs de l'unité et de la paix.

56. **M. Wu Haitao** (Chine) estime que la communauté internationale doit remédier aux déséquilibres en matière de développement et, surtout, préserver le multilatéralisme. Tous les pays doivent respecter le système fondé sur des règles dont l'Organisation des Nations Unies est le pilier et le système multilatéral établi sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, et ce, afin de promouvoir une mondialisation économique qui soit ouverte, inclusive et profitable à tous. Il faut cependant respecter également le fait que chaque pays choisit sa propre voie vers le développement, de même que son droit de s'efforcer d'améliorer les conditions de vie de son peuple et ses perspectives de développement.

57. Lorsqu'ils intègrent les dispositions du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans leurs stratégies nationales de développement, les pays doivent tenir compte de leur situation particulière et de leur stade de développement. Il faut renforcer les partenariats internationaux afin que la coopération internationale pour le développement s'établisse autour de l'ONU comme pilier central, avec la coopération Nord-Sud comme principale voie et la coopération Sud-Sud comme voie complémentaire.

58. Pour être inclusif, le développement social doit être centré sur l'humain. L'investissement financier doit être accru afin de protéger les droits et intérêts légitimes

des groupes vulnérables et permettre à tous ces groupes de partager les fruits du développement.

59. L'orateur rappelle que la réforme et l'ouverture de Chine, 40 ans auparavant, ont tracé la voie d'un socialisme à la chinoise qui a donné lieu à des avancées historiques : 700 millions de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté et, d'ici à 2020, le revenu des pauvres dans les zones rurales devrait s'élever au-dessus du seuil de pauvreté. Un système de soins de santé primaires a été mis en place, de même qu'un système de retraite dont bénéficient 900 millions de personnes. Ainsi, le peuple chinois se sent plus satisfait, plus heureux et plus en sécurité.

60. La Chine est le plus grand pays en développement du monde et s'emploie activement à aider d'autres pays en développement. L'initiative « Une Ceinture et une Route » est un bien public qu'elle a offert au monde et dans le cadre duquel, à ce jour, plus de 130 pays et organisations internationales ont signé des accords de coopération. La Chine travaille en étroite coopération, dans le cadre de partenariats, avec des pays d'Afrique pour promouvoir un développement et une prospérité partagés. Elle est prête à collaborer avec tous les pays pour resserrer la coopération en matière de développement au bénéfice de tous et pour bâtir pour l'humanité un avenir commun.

61. **M<sup>me</sup> O'Boyle** (Irlande), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la tenue du Sommet de la paix Nelson Mandela et le vingtième anniversaire de l'Accord du vendredi saint en Irlande donnent à la communauté internationale l'occasion de réfléchir à ce qu'elle pourrait faire pour garantir que les droits de la personne de chacun soient respectés à l'avenir. Les jeunes connaissent mieux que quiconque leurs propres besoins et réalités. Les gouvernements devraient donc investir dans des initiatives visant à les aider à mettre en pratique leur capacité d'action, leur pouvoir mobilisateur et leur influence. On ne fait pas participer les jeunes en se contentant d'une séance photo. Il faut s'engager à les solliciter à tous les stades de l'élaboration, du choix et de la mise en œuvre des politiques. Toutes les générations doivent s'allier aux millions de jeunes qui, partout dans le monde, s'efforcent d'atténuer les effets des changements climatiques. Les pratiques et les normes patriarcales continuent à mettre en péril la sécurité des filles et des femmes et à les empêcher d'accéder à des soins de santé et à une éducation de qualité, à un travail décent et à l'égalité salariale.

62. L'oratrice est fière que son pays ait été désigné pour assurer la présidence de la Commission de la

condition de la femme. L'égalité des genres n'est pas un cadeau à faire aux femmes, c'est un droit fondamental. Pour que l'égalité des genres se réalise d'ici à 2030, il faudra des réformes sociales et législatives globales qui tiennent compte des besoins particuliers des filles et des jeunes femmes. Si elle est véritablement déterminée à ne laisser personne de côté, la communauté internationale doit nouer un dialogue et travailler avec les jeunes, qui sont les générations du changement qui atteindront les objectifs de développement durable.

63. **M. Moore** (Irlande), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que le droit à un niveau de vie suffisant, à la santé, au logement et à la sécurité sociale, consacré au paragraphe 1 de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, n'est pas encore pleinement réalisé pour une grande part de la population mondiale. Un nombre inacceptable de jeunes ne sont pas scolarisés et n'ont ni emploi ni formation. Les gouvernements doivent s'efforcer davantage de planifier, d'appuyer et de mettre en œuvre des programmes ciblés d'éducation et d'activation de l'emploi. L'éducation devrait non pas dépendre des circonstances de la naissance de chacun mais témoigner d'un potentiel que rien ne devrait limiter et répondre précisément aux besoins individuels.

64. Certains enfants et certains jeunes des pays développés connaissent la pauvreté, vivent dans des logements insalubres ou sont sans-abri. Ils n'ont pas de perspectives d'avenir. Les gouvernements doivent fournir les infrastructures et les services nécessaires pour les sortir de la pauvreté et leur donner les moyens de devenir des agents de changement dans leur propre vie mais aussi au sein de leur famille et de leur communauté. Les communautés rurales perdent des générations de jeunes qui n'ont d'autre choix que de partir s'ils veulent faire des études, trouver un emploi ou bénéficier de services sociaux. Les politiques de développement régional et rural devraient viser à constituer des communautés plus inclusives, résilientes et durables pour tous.

65. Les gouvernements doivent utiliser les fruits de la prospérité nationale pour le bien de l'humanité et en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Avec la mondialisation, les êtres humains devraient se protéger mutuellement au lieu de se nuire. L'orateur demande aux États Membres et à la société civile de prendre des mesures énergiques pour atteindre les objectifs de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, Jeunesse 2030, et leur permettre ainsi aux jeunes d'exercer leurs droits de l'homme, de réaliser pleinement leur potentiel et d'être de véritables agents de changement.

66. **M. Bakhtiar** (Afghanistan), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, déclare que la question à l'examen intéresse au plus haut point son pays, étant non seulement une priorité de développement social pour le Gouvernement, mais également une préoccupation de la jeune génération. L'orateur déclare que, malgré les ravages et les pertes causés par quatre décennies de conflit et de terrorisme, sa génération est déterminée à participer de manière constructive à l'édification d'une société démocratique dans un pays prêt à défendre la dignité de chacun et de chacune ainsi que les droits des groupes les plus marginalisés de sa population. L'Afghanistan compte plus d'un million de personnes handicapées, dont des jeunes, qui ont des besoins en matière d'éducation, d'emploi et de services de santé auxquels il faut répondre sans délai. L'orateur explique que pour sa part, étant né et ayant grandi dans un village isolé loin de tout centre d'éducation, il souhaite continuer de vivre et de travailler dans son pays. Les Afghans se battent sans relâche pour libérer le pays du joug de la guerre. Ils ont enduré les mêmes souffrances et caressé les mêmes desseins et ambitions. Ils rêvent de construire un pays prospère et font leur possible pour être les créateurs de cet avenir radieux. S'ils travaillaient jusqu'alors dans divers secteurs, comme dans les médias, la société civile ou le secteur privé, les jeunes occupent depuis peu des postes de direction dans l'administration.

67. En 2002, il était pratiquement impossible pour les femmes et les filles d'intégrer des établissements d'enseignement, mais, à l'heure actuelle, 9,2 millions d'enfants, dont 39 % de filles, sont inscrits dans des écoles. L'investissement dans l'éducation a permis un développement social considérable. Une génération audacieuse de militants, d'enseignants, de journalistes, d'avocats, de responsables politiques et d'artistes s'efforce d'améliorer le pays. Ce processus de développement doit être soutenu. Plus de 70 % des Afghans ont moins de 30 ans. Les jeunes sont la majorité ; leur voix doit être davantage entendue, faute de quoi ils risquent de basculer dans l'extrémisme et la radicalisation. La participation des jeunes à la vie sociale et politique est donc une condition préalable du développement social et d'une paix durable. Des milliers de candidats, y compris des jeunes et des femmes, se présentent aux prochaines élections législatives. Parmi eux se trouve un Sikh de 30 ans, dont le père, lui-même candidat, a été tué au cours d'un attentat-suicide à la bombe en juillet 2018. Sa candidature témoigne néanmoins clairement de l'émergence d'un Afghanistan tolérant, attaché à la démocratie, à la diversité et à l'égalité. L'inclusion des jeunes dans la prise de décisions à tous les niveaux n'est

pas un choix mais une nécessité si l'on veut assurer au pays un avenir placé sous le signe de la prospérité.

68. **M<sup>me</sup> Spizzuoco** (Italie), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, est d'avis que l'inclusion des jeunes doit être accrue, et ce, dès à présent. Les jeunes devraient rechercher des solutions non seulement aux problèmes qui les concernent directement, mais également à tous ceux qui font obstacle à l'édification d'un monde plus durable et plus équitable. Même si sa population est vieillissante, l'Italie est déterminée à inclure les jeunes et à leur donner des moyens d'action dans le cadre du programme des délégués de la jeunesse. Conscients de ce qu'ils peuvent apporter, les gouvernements sont désireux de promouvoir la participation des jeunes aux travaux d'organismes nationaux et internationaux. Le programme devrait être encouragé dans tous les pays, car il offre aux jeunes une occasion exceptionnelle de participer directement à la prise de décisions à l'Organisation des Nations Unies. Les délégués de la jeunesse sont l'incarnation même de l'inclusion en ce qu'ils établissent un lien direct entre la jeunesse et d'autres secteurs de la population d'une nation et qu'ils jettent des passerelles entre les jeunes hommes et les jeunes femmes de différentes origines culturelles et sociales. La préoccupation première de la déléguée est de déterminer comment aider les jeunes d'Italie et d'ailleurs à lutter contre la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, le genre et la conviction religieuse, qui a cours même parmi les jeunes. À cet égard, la principale source d'inspiration devrait être le Programme de développement durable à l'horizon 2030, moteur de développement social qui vise à ne laisser personne de côté.

69. **M. Fochi** (Italie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, indique que les objectifs de développement durable sont les principaux piliers de l'action de l'Agence italienne de coopération pour le développement. Il explique qu'une des raisons majeures pour lesquelles son pays est attaché au développement social est la protection et la promotion des droits de la personne et des libertés fondamentales des personnes handicapées, y compris celles qui sont atteintes de déficiences mentales et intellectuelles. L'inclusion va de pair avec la lutte contre toutes les formes de discrimination et doit commencer par l'éducation. Dans les pays où les écoles et les universités favorisent la coopération, l'intégration et le travail d'équipe, les différences culturelles et sociales tendent à être considérées comme une source d'enrichissement et un facteur de développement. C'est dans cet esprit que l'Italie a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2019–2021.

70. L'Italie appuie le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse et a récemment alloué 500 000 dollars des États-Unis à la mise en place d'un nouveau projet visant à favoriser la pérennisation de la paix grâce aux politiques nationales en faveur des jeunes dans le cadre du Programme 2030. Encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes permettra de consolider ce lien entre paix et action en faveur des jeunes, tout en aidant ceux-ci à offrir à la société dans son ensemble la garantie d'un avenir plus stable et plus durable.

71. **M<sup>me</sup> Lim** (Singapour) dit que, compte tenu du vieillissement rapide de la population singapourienne, des mesures concertées doivent être prises à l'échelle nationale pour répondre aux besoins des personnes âgées. Au niveau mondial, la réalisation du Programme 2030 dépendra de l'action internationale qui sera menée pour faire face à la même tendance. L'oratrice explique que le plan d'action dans ce domaine lancé en 2016 par son pays, axé sur le bien vieillir, vise à tirer le meilleur parti possible de la longévité des personnes et à mettre l'expérience et les compétences des adultes les plus âgés au service du développement économique et social. Portant sur tous les aspects des besoins des personnes âgées, le plan prévoit un soutien aux aidants familiaux, notamment une aide au répit, afin que ceux-ci puissent reprendre des forces morales et mieux s'occuper des personnes dont ils ont la charge.

72. Comme les personnes âgées qui vivent seules sont de plus en plus nombreuses, Singapour prend des mesures pour faciliter leur prise en charge au sein de la communauté, de préférence à leur placement en institution. Les réseaux mis en place à cet effet, appelés « Community Networks for Seniors » (réseaux de proximité pour séniors), coordonnent l'intervention des bénévoles, des prestataires de soins, des services administratifs et d'autres parties prenantes de sorte que les besoins physiques et socio-affectifs des aînés soient pris en charge de manière globale. Singapour a également recours à d'autres solutions pour permettre aux personnes âgées de continuer à contribuer à la vie de leur communauté, telles que les dispositifs de soins infirmiers communautaires ou la création, dans les quartiers résidentiels, de centres d'accueil favorisant le vieillissement actif. La loi sur les adultes vulnérables (Vulnerable Adults Act) permet à l'État d'intervenir, en dernier recours, en cas de maltraitance ou de risque de maltraitance, ou d'autonégligence. Ayant consacré les meilleures années de leur vie à construire leur société et leur pays, les personnes âgées méritent d'être aidées dans leur vieillesse d'une manière qui leur permette de continuer à participer à la vie de la société ou de vieillir dans la dignité au sein de leurs communautés.

73. **M. Sahraoui** (Algérie) estime que la réalisation des objectifs de développement durable est encore lointaine. L'Algérie appelle donc de ses vœux l'établissement d'un véritable partenariat mondial pour le développement qui assure à tous le bien-être, la solidarité et un véritable partage des responsabilités. Les plans nationaux de développement mis en œuvre depuis 2000 ont permis à l'Algérie d'atteindre un niveau élevé de développement humain. La stratégie en deux volets qui est appliquée en matière d'éducation permet d'offrir un accès sans restriction et gratuit à l'enseignement primaire et à l'enseignement supérieur et de lutter contre l'analphabétisme. Le taux net de scolarisation des enfants âgés de six ans est de 98,5 %, et le taux d'analphabétisme s'établit actuellement à 10,16 %, contre 22,3 % en 2008.

74. Dans le domaine de l'emploi, plusieurs mécanismes mis en place pour faciliter l'accès au crédit et accroître l'investissement dans l'agriculture, l'industrie et le tourisme ont contribué à stabiliser le taux de chômage autour de 10 %. L'Algérie est résolue à offrir une couverture sanitaire à tous ses citoyens, en particulier aux populations vulnérables, et a réservé 18 % de son budget à ce poste. Garantir les droits des personnes handicapées à l'éducation, à l'emploi et à l'accès aux soins de santé est une autre de ses préoccupations. L'orateur indique que le Gouvernement algérien a présenté un rapport au Comité des droits des personnes handicapées au début de 2018. En ce qui concerne la protection et la préservation de la dignité des personnes âgées, l'Algérie a adopté une série de politiques et de dispositifs visant à améliorer la situation des personnes âgées et à les intégrer dans la vie économique et sociale.

75. **M<sup>me</sup> Altemimi** (Qatar) déclare que le programme intitulé « 2030 Qatar National Vision » (Vision nationale pour le Qatar à l'horizon 2030) vise à créer un système efficace de protection sociale qui permette de promouvoir les droits civils de tous les citoyens, de garantir leur participation effective au développement de la société et d'assurer la dignité et la santé de tous. La protection sociale reste une des principales priorités du pays dans le cadre de la stratégie nationale de développement pour 2018 – 2022. Des dispositifs et programmes ont été mis en place pour garantir une vie décente à tous les citoyens, sans discrimination. Le rôle de l'État va au-delà de l'assistance financière qu'il peut apporter aux plus vulnérables : la Qatar Foundation for Social Work fournit des services de protection sociale en collaboration avec sept organismes de la société civile.

76. Au cours des 18 derniers mois, le Qatar s'est efforcé de surmonter les obstacles visant à l'empêcher de mener à bien ses ambitieux plans de développement.

Ses institutions sont parvenues malgré tout à fournir des services en matière d'aide familiale, d'aide sociale et de réinsertion à ses citoyens et aux résidents d'autres nationalités touchés par les mesures unilatérales inhumaines prises contre le pays, ce qui témoigne de son attachement aux droits de la personne et au droit international humanitaire.

77. La promotion et la protection des droits des personnes handicapées figurent également au premier rang des priorités du Gouvernement qatarien. En mai 2018, le Qatar a accueilli la troisième Conférence internationale de Doha sur le thème du rôle des femmes aveugles en tant que partenaires dans l'édification de la société et le développement. Parce qu'ils sont les futurs dirigeants du pays, qui place en eux ses espoirs, les jeunes sont eux aussi au centre des politiques publiques. En plus des services sociaux et de santé dont ils bénéficient, ils sont encouragés à faire du sport et des possibilités d'emploi leur sont proposées.

78. Des mesures sont prises pour résoudre les problèmes qui ont une incidence sur la structure familiale. Le comité national des droits de l'homme a enregistré 646 cas de mesures unilatérales inhumaines, qui pour la plupart ont causé la séparation de membres d'une famille. L'État du Qatar continuera à s'efforcer de renforcer le développement social dans le cadre d'accords de partenariat avec l'Organisation des Nations Unies et des organismes internationaux, de rechercher la coopération internationale et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

79. **Mgr Grysa** (Observateur du Saint-Siège) dit que la pauvreté et les inégalités dans le monde sont un scandale et qu'il faut les combattre avec un plus grand sens de la responsabilité collective et de la solidarité. Une réponse plus globale s'impose, qui vise le développement intégral de l'être humain et l'intérêt général de toutes les personnes quelles que soient leur situation géographique et leur identité culturelle.

80. La famille est le socle de la société : c'est en son sein que ses enfants sont élevés et elle fournit la base la plus sûre de la stabilité et de la sécurité sociales. Les gouvernements doivent donc redoubler d'efforts pour garantir à la famille le droit à l'accompagnement et aux soins. Tous les ménages, en particulier ceux à faible revenu, doivent pouvoir bénéficier de prestations sociales. Sans ces prestations, de nombreux parents ne pourraient pas survivre dans l'économie mondiale et encore moins accorder à leurs enfants le temps et les soins dont ceux-ci ont besoin pour devenir des adultes mûrs et en bonne santé. Les familles qui ont du mal à prendre en charge des personnes âgées ou handicapées

ont également besoin de soutien pour permettre à ces membres de la famille d'avoir une vie heureuse et épanouissante et d'être en bonne santé. Lorsque la famille est vulnérable, c'est toute la société qui le devient.

81. Investir dans chaque jeune, c'est investir dans la société tout entière. Les gouvernements doivent investir tant dans la petite enfance que dans l'enseignement supérieur. Les jeunes ont besoin non seulement d'avoir un emploi mais aussi d'occuper des postes de direction et d'avoir des responsabilités si l'on veut qu'ils dirigent leur propre vie et jouent un rôle décisif dans la société. Le synode des évêques consacré à la jeunesse, qui vient de s'ouvrir au Vatican, est l'expression de l'attention pastorale que l'Église catholique porte aux jeunes.

82. Les personnes âgées et les personnes handicapées sont particulièrement enclines à ressentir l'isolement et l'exclusion. Vivre ensemble à l'heure de la mondialisation exige de s'engager à construire des passerelles, à maintenir un dialogue ouvert et à continuer de se rencontrer.

83. **M. Manolov** (Bulgarie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, indique que les jeunes ont un rôle crucial à jouer dans la réalisation du développement durable et dans l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables en participant effectivement à l'élaboration des politiques de développement. Les principales priorités répertoriées par 700 jeunes Bulgares qui ont récemment participé à une enquête nationale sont un enseignement de qualité et des emplois décentes. Ils voient les lacunes en matière de compétences comme un obstacle majeur à leur transition du système éducatif au monde de l'emploi. La création d'entreprises peut être un très bon moyen de relever ces défis et de s'attaquer au chômage élevé constaté chez les jeunes.

84. **M. Gochev** (Bulgarie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, fait valoir que la création d'entreprises peut apporter aux jeunes des compétences précieuses telles que l'esprit critique, la prise de décisions, le leadership, le travail d'équipe et le règlement de problèmes. L'entrepreneuriat peut servir à transformer des défis sociaux en solutions fondées sur l'innovation, à inventer des carrières qui s'écartent du modèle économique classique et à favoriser un développement local constructif. La communauté internationale et toutes les parties intéressées peuvent appuyer activement la promotion des compétences entrepreneuriales dans les programmes scolaires et donner aux jeunes les moyens de créer des emplois de qualité.

85. La jeunesse bulgare a également mis l'accent sur d'autres sujets tels que les questions environnementales mondiales, l'amélioration des soins de santé et l'abus de drogues illicites. Les jeunes souhaitent s'engager dans tous les domaines d'action politique qui les concernent ; ils peuvent le faire avec l'appui des gouvernements, des institutions financières et des établissements d'enseignement.

86. **M. Washington** (Australie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, indique qu'il souhaite se faire l'écho de quelques idées clefs qui sont ressorties de sa tournée nationale dans toute l'Australie à l'écoute de la population. Il a demandé à de jeunes Australiens de diverses origines de décrire à quoi ressemblerait le pays s'ils avaient davantage voix au chapitre. Il estime que les jeunes doivent être considérés comme des membres actifs de la société et c'est une erreur de penser qu'ils attendent en coulisses, n'ayant pas encore fait l'expérience du monde réel. Toutefois, les problèmes que les jeunes ont soulevés devant lui concernent les personnes de tout âge et figurent parmi les nombreux problèmes que cherche à régler le Programme de développement à l'horizon 2030. L'orateur s'est entretenu avec des jeunes de diverses cultures, y compris des aborigènes et des insulaires du détroit de Torres, membres de la plus ancienne culture encore vivante du monde et victimes de préjugés raciaux persistants ; des jeunes qui ont été victimes d'actes de discrimination fondés sur leur orientation sexuelle et leur identité de genre ; des personnes vivant avec un handicap et d'autres qui aspirent à un logement sûr et abordable, un emploi sûr, un système de justice juste et équitable, un environnement sain, un système éducatif qui encourage les jeunes à exploiter leur potentiel et une meilleure prise en charge des toxicomanes. Les jeunes qu'il a rencontrés ont plaidé pour une société plus accueillante et exempte d'intimidation et de harcèlement.

87. Les jeunes sont de toute évidence préoccupés par le bien-être de leur génération. De jeunes Australiens rencontrés dans des établissements d'enseignement, des associations locales et des centres de détention pour mineurs estiment que la santé mentale se trouve dans une situation de crise. Ils font le lien entre la santé mentale et d'autres problèmes de la collectivité. Le système éducatif doit souligner l'importance de la santé mentale et les services d'appui doivent tenir compte de la diversité des jeunes. Ceux-ci ont besoin de se sentir valorisés. Leur bien-être a un impact sur le reste de la collectivité et quand ils réussissent ce qu'ils entreprennent, leur succès rejaille sur tous.

88. En tant que visionnaires ayant des solutions nuancées à offrir, les jeunes doivent être associés à

l'élaboration des politiques publiques. Leur potentiel doit être exploité pour contribuer à façonner un avenir meilleur pour tous. En conclusion, si l'opinion des jeunes avait davantage de poids dans la prise de décisions et l'adoption de politiques, le monde serait plus accueillant, plus sûr, en meilleure santé et plus uni.

89. **M. Mohamed** (Maldives) indique que son pays s'efforce de garantir l'accès à la protection et aux services sociaux à un coût abordable à la population de l'ensemble des 188 îles habitées. Les Maldives ont consacré plus de 9 % de leur PIB au secteur de l'éducation, assurant la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire pour tous. Elles ont presque atteint l'alphabétisation universelle et atteint la vaccination universelle et les taux de mortalité infantile et maternelle sont faibles. Des maladies telles que la poliomyélite, la rougeole, le paludisme et la filariose lymphatique ont été éradiquées bien que diverses maladies non contagieuses fassent leur apparition.

90. Depuis sept ans, le Gouvernement maldivien fournit des soins médicaux gratuits à toute la population. Des mécanismes ont été créés pour garantir l'égalité d'accès aux emplois aux personnes handicapées ; une allocation d'incapacité a également été mise en place. Les personnes âgées reçoivent un appui financier grâce à des politiques bien ciblées. Le Gouvernement continuera de donner aux jeunes les moyens d'être des citoyens actifs et a adopté des politiques visant à soutenir l'emploi des femmes. La loi relative à l'emploi de 2008 et la loi relative à l'égalité des sexes de 2016 prévoient la non-discrimination dans le domaine de l'emploi et encouragent l'autonomisation économique des femmes.

91. Le petit nombre de Maldiviens et le fait qu'ils sont dispersés sur des centaines de petites îles dans une vaste zone maritime rendent la fourniture de services de protection sociale extrêmement coûteuse. Faciliter encore l'accès des petits États insulaires en développement au financement pour leur permettre de mettre en œuvre des projets de développement économique et social contribuera à réduire les inégalités recensées par le Secrétaire général à l'échelon international.

92. **M<sup>me</sup> Choi** (République de Corée), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit qu'un grand nombre de jeunes et de personnes marginalisées ne savent pas que la Déclaration universelle des droits de l'homme leur reconnaît des droits et des libertés. Ces personnes doivent avoir pleinement accès aux informations pertinentes de manière à garantir qu'elles ne soient pas laissées pour compte, conformément à l'esprit du Programme 2030. L'inclusion des jeunes par la voie de

l'autonomisation, de l'éducation et de la participation aux processus de prise de décisions est d'une importance capitale. L'oratrice est fière que son pays se soit engagé à édifier une société plus bienveillante et plus inclusive et que le Comité de la participation des jeunes permette à ceux-ci de proposer des politiques publiques et de participer à la prise de décisions des organismes du Gouvernement central et des autorités locales.

93. Les États et les gouvernements doivent accorder la priorité à l'égalité des sexes et à l'adoption de politiques publiques tenant compte de la problématique femmes-hommes ; les organisations non gouvernementales doivent également jouer un rôle dans la lutte contre l'écart entre femmes et hommes dans le domaine de l'emploi, le déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée et la violence. Pour parvenir au développement durable et à l'inclusion sociale, il est indispensable que la société civile soit solide. En République de Corée, le militantisme dont la société civile a fait preuve a joué un rôle central dans la promotion des droits de la personne et de la démocratie au fil des décennies et a contribué à l'instauration de la liberté, de l'équité et de l'égalité qui prévalent actuellement dans le pays.

94. La réaffirmation en septembre 2018 par les dirigeants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée de leur engagement à mettre fin à 70 ans d'hostilités et à progresser vers la paix est un événement historique qui a eu un écho auprès des 9 millions de jeunes de la République de Corée qui aspirent à la paix. Compte tenu de l'histoire de la péninsule coréenne, la paix ne peut être tenue pour acquise. Pourtant, la paix, la liberté et la prospérité sont essentielles pour garantir un avenir socialement, économiquement et écologiquement durable.

95. **M. Al Habib** (République islamique d'Iran) indique que les objectifs de développement communs consistant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde et à assurer une vie saine aux personnes de tout âge sont universels et interdépendants et doivent faire l'objet de mesures concertées. Si les États doivent adopter une combinaison adaptée de politiques, il incombe à la communauté internationale et aux partenaires de développement d'appuyer leurs efforts ou, à tout le moins, d'éviter d'imposer des mesures nuisibles qui entravent la réalisation de ces objectifs. L'imposition de sanctions unilatérales illégales et inhumaines est un exemple manifeste de ces pratiques destructrices et néfastes. Ces sanctions visent ouvertement et sans discrimination le quotidien des citoyens ordinaires et sont conçues pour compromettre les acquis du développement social.

96. L'Iran est attaché au respect de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. La nouvelle loi générale relative à la protection et à la promotion des droits des personnes handicapées a été promulguée en Iran en avril 2018. En plus de leur proposer des perspectives d'emploi, le Gouvernement fournit aux personnes handicapées une assurance maladie et une allocation mensuelle, et leur réserve 3 % des emplois disponibles dans le secteur public.

97. Des mesures ont été prises pour garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée de manière à permettre aux parents de passer plus de temps avec leurs enfants. Les femmes salariées ont droit à 90 jours de congé de maternité payé ; les hommes travaillant pour le Gouvernement ou dans le secteur public ont également droit à un congé de paternité. L'Iran accueillera en 2018 la Conférence régionale biennale sur le vieillissement, au cours de laquelle les participants évalueront les tendances et la dynamique en matière de vieillissement de la population et examineront la réponse apportée par les communautés et les gouvernements dans toute l'Asie. L'Iran est conscient qu'un nombre important de jeunes et d'adultes, en particulier des femmes, maîtrisent mal la lecture et l'écriture et prend activement des mesures pour atteindre l'alphabétisation universelle par la voie de l'apprentissage continu.

98. En 2017, en collaboration avec les bureaux locaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Ministère de l'éducation iranien a organisé une manifestation visant à réduire notablement le nombre d'enfants non scolarisés afin de faire progresser la réalisation des objectifs nationaux en matière d'éducation énoncés dans le Document sur la réforme fondamentale de l'éducation et le sixième Plan quinquennal de développement national. L'Iran partage l'opinion selon laquelle l'éducation est essentielle pour favoriser le développement de parties prenantes actives et responsables, capables de contribuer efficacement à la paix et à la prospérité dans leurs sociétés respectives et au-delà. Toutefois, les sanctions coercitives unilatérales contribuent à une érosion importante des droits de la personne, en particulier du droit à l'éducation, dans les pays auxquels de telles mesures sont imposées.

99. **M. Wattanakorn** (Thaïlande), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que sa déclaration se fait l'écho des pensées des jeunes Thaïlandais qui ont fait part de leurs préoccupations et de leurs idées concernant le développement social via une plateforme en ligne. Ceux-ci ont mis l'accent sur trois des cinq « P » du « Programme du peuple » (People's agenda) :

les personnes, la planète et les partenariats. En tant que socle de la société, les personnes doivent pouvoir tirer parti de leur potentiel grâce à une éducation de qualité, ce qui améliorera leurs conditions de vie et leur permettra de jouer un rôle constructif dans la société. L'éducation ne doit pas être réservée aux jeunes. Les gouvernements doivent favoriser l'apprentissage tout au long de la vie pour renforcer l'acquisition de compétences numériques, sanitaires et juridiques ainsi que le perfectionnement et la formation en vue de leur insertion professionnelle de personnes de tout âge, sans discrimination. En ce qui concerne la planète, la protection des ressources naturelles sur terre, dans l'eau et dans l'air est d'une importance capitale pour les générations futures. Le développement déséquilibré du passé a créé un cercle vicieux de dégradation, de changements climatiques, de faim et de pauvreté, et des inégalités et des conflits.

100. **M<sup>me</sup> Tawinboom** (Thaïlande), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, indique que la réussite de l'opération de sauvetage de l'équipe de football de jeunes de la province de Chiang Rai, en Thaïlande, grâce aux efforts incroyables des experts des gouvernements et du secteur privé ainsi que des médias et des bénévoles, tant thaïlandais qu'internationaux, constitue un exemple parfait de partenariat. Cet effort incarne à la perfection l'esprit d'humanité et de dévouement et est une source d'inspiration pour tous dans le monde entier.

101. Les jeunes Thaïlandais espèrent instaurer une culture de partenariat et de bénévolat dans leur pays et à l'étranger. Ils sont convaincus que le bénévolat peut être un moyen efficace de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans tous les secteurs, d'intensifier le dialogue entre les gouvernements et les populations afin d'arrêter des mesures concrètes et réalisables à différentes échelles et de faciliter la constitution de réseaux et de larges partenariats.

102. **M. Porvaznik** (Slovaquie), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit qu'il sera impossible d'aller de l'avant s'il n'y a pas de confiance entre les générations. Depuis son arrivée au Siège de l'ONU, il est déçu de constater qu'on y utilise encore des sacs en plastique, des conteneurs de nourriture et des couverts jetables alors que l'Organisation est le plus influent défenseur des objectifs de développement durable et qu'il existe de multiples preuves des dommages que le plastique jetable cause à l'environnement. Il a commencé à se demander si ces objectifs étaient vraiment pris au sérieux. La confiance et l'idéalisme sont essentiels. L'existence même de l'ONU, qui réunit les dirigeants du monde entier, est certainement une preuve d'idéalisme ; l'objectif de l'égalité des chances pour chaque être humain en est également une. Les

dirigeants expérimentés ont besoin des jeunes tout comme les jeunes, enthousiastes et énergiques, ont besoin de l'expérience et des conseils de leurs aînés et de modèles moraux sur lesquels ils peuvent prendre exemple et en qui ils peuvent croire. La confiance mutuelle et le dialogue intergénérationnel sont essentiels pour assurer l'avènement d'un monde meilleur pour tous. Ils sont également nécessaires pour lutter contre l'extrémisme, l'apathie et toutes les inégalités et relever les défis auxquels la société fait face.

103. L'orateur exhorte les délégués, quand ils vont d'une réunion à l'autre dans les couloirs du Siège, à s'arrêter devant les œuvres d'art exposées dans le bâtiment pour admirer leur beauté et réfléchir à leur signification profonde. Il les invite en outre à se rendre quotidiennement dans la salle de méditation, où chacun peut se recueillir, quelle que soit sa foi ou sa croyance. Cette salle est aussi un lieu dédié à la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie pendant des missions des Nations Unies et qui ont vécu selon les idéaux de l'Organisation et pris ceux-ci au sérieux.

104. **M<sup>me</sup> Antonovičová** et **M. Plavec** (Tchéquie), s'exprimant en tant que délégués de la jeunesse, indiquent que la jeunesse tchèque et slovaque a toujours été en première ligne des mouvements de résistance et d'indépendance et a défendu les idéaux de la démocratie et du respect des droits de la personne en 1939, en 1968 et en 1989. Pour ces jeunes, l'autodétermination, les droits de la personne et la participation politique ne sont pas de vains mots mais des valeurs essentielles à l'avènement d'une société stable et démocratique. L'engagement déterminé des jeunes dans les affaires publiques et l'accès à une éducation de grande qualité dont personne n'est exclu sont les conditions préalables d'une société viable en constante évolution. Les jeunes tchèques réclament une profonde évolution du système éducatif et veulent que celui-ci promeuve l'esprit critique et les débats honnêtes et leur donne la possibilité d'acquérir des compétences qui leur serviront dans la vie et sur le marché de l'emploi. Ils aspirent à un système éducatif inclusif et non discriminatoire.

105. L'échange horizontal de connaissances et d'expériences diverses entre jeunes de milieux, notamment sociaux, différents est une condition préalable à l'avènement d'une société ouverte et viable dans laquelle toute personne peut libérer son potentiel. Les jeunes doivent pouvoir participer à des activités de mentorat entre pairs, recevoir un enseignement non scolaire ou assister à des manifestations interactives axées sur leurs préoccupations. En parlant librement de leurs projets et de leurs idées avec un pair ayant de l'expérience dans leur domaine d'intérêt, ils peuvent

éviter que ces idées ne se perdent. Une éducation complète et un dialogue intergénérationnel permettraient de réduire les inégalités du capital social.

106. Les jeunes tchèques s'inquiètent du manque d'intérêt pour les affaires locales et nationales. La possibilité d'exprimer leurs opinions dans les parlements scolaires, les conseils municipaux et les groupes et conseils de jeunes leur permettrait de devenir des citoyens actifs dans les instances publiques. Ces efforts sont d'une importance capitale pour ce qui est de mettre en place des institutions démocratiques justes et pour faire face aux effets négatifs de la mondialisation sur les zones périphériques.

107. **M<sup>me</sup> Elmarmuri** (Libye) reconnaît que dans son pays le développement social n'est toujours pas à la hauteur des aspirations en raison de la transition difficile, de l'absence de sécurité et de stabilité politiques et des difficultés économiques et financières qui en résultent. Néanmoins, dans la limite des ressources existantes, le Gouvernement du Conseil national de transition a mis en place des programmes économiques visant à élever le niveau de vie et à améliorer les services de santé et l'éducation. Une attention particulière est accordée aux personnes ayant des besoins particuliers et aux personnes vulnérables, principalement les veuves, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. La Libye a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

108. En coordination avec les organismes compétents des Nations Unies, la Libye s'est efforcée de jeter les bases d'une bonne gouvernance fondée sur la sécurité et l'état de droit ; d'élaborer une stratégie d'après conflit visant à promouvoir divers secteurs de la société ; de diversifier l'économie et de promouvoir un développement humain inclusif ; et de fournir une aide humanitaire aux personnes touchées par la crise.

109. La stratégie pour la période 2017-2020, qui est mise en œuvre en coordination avec la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, comprend trois domaines prioritaires : la promotion d'institutions tenues de rendre des comptes ; la fourniture de services de base et la promotion de la cohésion sociale, de la prévention des conflits et d'une paix durable ; le renforcement de la gouvernance démocratique, de l'état de droit et du développement qui profite à tous et fondé sur les droits de la personne. Les disparités de revenus entre les pays développés et les pays en développement ont une incidence négative sur le développement économique de ces derniers et sur l'action qu'ils mènent pour éliminer la pauvreté. Les pays en développement ont donc besoin d'un soutien pour assurer leur développement social,

mobiliser les ressources locales et investir dans l'infrastructure et le secteur des services.

110. La souveraineté nationale doit être respectée, tout comme les droits de la personne, y compris le droit au développement et à la bonne gouvernance, dans les limites du système de valeurs éthiques, religieuses et culturelles du pays concerné. Chaque pays a le droit souverain d'endosser la responsabilité de l'action qu'il mène pour promouvoir le développement social et économique.

111. **M. Kapambwe** (Zambie) indique que les niveaux de pauvreté sont restés élevés en Zambie en raison de la baisse constante du prix du cuivre sur le marché international, du taux de natalité élevé et du lourd fardeau que constitue le VIH/sida, qui continue de toucher le segment démographique sur lequel repose la production économique. Le Gouvernement zambien reste déterminé à améliorer le bien-être de tous les Zambiens, en particulier des membres les plus vulnérables de la société, afin de promouvoir le développement humain et la dignité pour tous. Le programme de transferts sociaux en espèces, le programme de sécurité alimentaire et le programme d'appui aux intrants agricoles figurent parmi les programmes de protection sociale ciblés visant les personnes âgées, les populations rurales pauvres et d'autres groupes vulnérables.

112. Le Gouvernement zambien reste attaché à la promotion des droits des travailleurs sur le lieu de travail, notamment du droit syndical, du droit de participer à la négociation collective et du droit de recevoir une rémunération égale pour un travail de valeur égale. La protection des droits des travailleurs est essentielle pour que ceux-ci obtiennent un travail décent. Tout est mis en œuvre pour s'assurer que les lois régissant les droits sur le lieu de travail sont pleinement appliquées.

113. Afin de remédier à l'inégalité entre les sexes dans l'enseignement secondaire, un soutien financier est fourni aux filles dans le cadre du projet relatif à l'éducation des filles et à l'autonomisation et aux moyens de subsistance des femmes et dans celui du programme d'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires.

114. **M. Gréant** (Belgique), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que le Web, les appels vidéo et les trains à grande vitesse semblent être le summum de la connectivité. Pourtant, de nombreux jeunes sont inquiets et se sentent vulnérables et seuls. L'éducation, l'un des outils les plus importants pour leur permettre d'exploiter leur potentiel, peut leur offrir des espaces sûrs pour échanger et apprendre à connaître leurs

différences, promouvoir la paix et ouvrir leur esprit au monde extérieur. Une éducation de qualité doit aider les jeunes à trouver leur place dans la société et empêcher qu'ils ne deviennent des cibles faciles dans les situations de conflit. Les jeunes doivent être des acteurs clefs du changement et d'une paix durable. Ils se retrouvent impliqués dans des conflits armés dont ils sont des victimes ou des instigateurs, la plupart du temps contre leur volonté. En Belgique, bien qu'il n'y ait pas de conflit armé, les jeunes sont témoins d'autres formes de violence telles que les discours haineux, l'intolérance, la discrimination, la violence psychologique et l'extrémisme.

115. **M<sup>me</sup> Coghe** (Belgique), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, indique qu'en plus de recevoir une éducation, des soins de santé et d'autres services de base de qualité, les jeunes doivent se prendre en main en participant à des conseils de jeunes et à des programmes de mentorat et être sensibilisés aux problèmes de leur communauté. Des consultations régulières avec les jeunes doivent être organisées pour mieux comprendre leurs besoins et leurs priorités. De plus, les jeunes doivent défendre leurs droits et assumer leurs responsabilités. L'oratrice indique que son collègue et elle ont le privilège de prendre la parole devant la Troisième Commission mais qu'il est temps d'adopter de nouvelles pratiques en matière de prise de décisions pour donner véritablement voix au chapitre aux enfants et aux jeunes. Les jeunes ne veulent pas être représentés ; ils veulent être présents. Une paix durable ne pourra être envisagée que lorsque les jeunes deviendront des partenaires égaux en matière de prévention des conflits, d'acheminement des secours et d'efforts de relèvement. Il ne faut pas laisser les résolutions prendre la poussière sur les bureaux des décideurs. Il faut les distribuer, les transmettre et les diffuser.

*La séance est levée à 13 heures.*